

Compte-rendu de la CAPD du 01 avril 2010 par le SNUipp-FSU 64

* point à l'ordre du jour :

-instructions permanentes du mouvement

* points d'ordre du jour de la CAPD déposés par le SNUipp-FSU 64

- groupe de travail évaluation/ inspection / notation
- temps partiel annualisé
- Base Elèves
- accueil des lauréats du concours à la rentrée
- nouvelle nomination dans les équipes de circonscription
- stage M1
- annulation stages de formation continue
- inspection des PE2
- application MOSAR
- frais de déplacements
- barème pour demande de congés de formation professionnelle
- règlement de la CAPD

groupe de travail évaluation/ inspection / notation

Nous avons renouvelé notre demande de groupe de travail sur les pratiques d'évaluation des personnels enseignants de ce département. Nous vous tiendrons au courant.

temps partiel annualisé

Les collègues sur des postes de remplaçants souhaitant demander un mi temps annulaisé oeuvent le faire s'ils trouvent un collègue pour compléter et que le choix de la classe ne soit pas le poste de remplaçant mais bien celui de l'autre collègue.

Base Elèves

A propos de Base Elèves, le SNUipp a demandé à ce qu'il puisse y avoir des données statistiques concernant sa mise en place dans le département, ce qui a été accordé.

accueil des lauréats du concours à la rentrée

Ce fonctionnement sera provisoire pour l'année 2010 2011, comme une mesure transitoire de la réforme.

Côté classe les nouveaux venus auront un stage filé toute l'année le lundi (comme les PE2 cette année) sur 36 jours + 4 stages en responsabilité du mardi au vendredi sur trois semaines.
Côté formation la première période sera consacrée à un temps d'accueil du mardi au vendredi, sur une école, si possible la même, sur plusieurs selon les volontariats des enseignants titulaires
Le reste doit se répartir sur 24 jours en pratique accompagné (PRAC)
+ 24 jours en formation hors élève (à élaborer en lien avec les équipes de circonscriptions, les PEMF et l'IUFM : analyse de pratiques, apports théoriques...)

Une ou deux journées d'accueil pour présenter l'année de stage auront lieu fin août, sur la base des stagiaires volontaires puisqu'ils ne sont considérés comme stagiaires qu'à partir du 1er septembre.

A priori, tout concours confondu (externe, langues régionales oc et basque), une trentaine de places!

Les reçus au concours seront probablement répartis sur trois pôles : Pau, Oloron, Orthez

Les reçus au concours spécial basque recevront leur formation sur un pôle partie ouest du département.

C'est en ce sens que l'implantation des PEMF sera revisitée... les choses ne sont pas encore lancées, mais l'ensemble des décharges PEMF ne seront pas mise sur les postes de titulaires de secteur dans l'immédiat.

Il est évident que la nature des missions des PEMF va évoluer : on passera d'accueil dans la classe à des visites en responsabilité de classe des stagiaires, visites qui ne seront pas toutes localisées sur Pau.

Des appels à candidatures devraient être lancés

lundi	mardi	jeudi	vendredi	
Stage filé sur une classe	Accueil dans des écoles selon maîtres volontaires			Période 1
	PRAC et formation hors élève			Période 2
	3 semaines de stage en responsabilité			
	PRAC et formation hors élève			Période 3
	3 semaines de stage en responsabilité			
	PRAC et formation hors élève			Période 4
	3 semaines de stage en responsabilité			
	PRAC et formation hors élève			Période
3 semaines de stage en responsabilité				

nouvelle nomination dans les équipes de circonscription

Départ de l'IEN Pau Est : remplacée par J Laporte Fauret CPC Pau ouest.

CPC Pau Ouest : J Coadebez assure la fonction .

stage M1

Il y a 11 stagiaires étudiants M1 sur le département (Pau sud, Pau ASH et St Jean de Luz) qui sont en observation et en pratique accompagnée, mais en pas en responsabilité dans les classes.

Pour les M1 admissibles au concours 2010, de nouveaux terrains de stage seront à trouver pour des situations de mise en responsabilité cette fois-ci.

annulation stages de formation continue

L'IA confirme l'annulation de plusieurs stages dont certains destinés aux collègues T1. Inacceptable! Report à l'étude pour les mois prochains!

inspection des PE2

Avant le 06 mai. Nous avons dénoncé l'absence d'harmonisation dans les pratiques de chaque IEN application

MOSAR

MOSAR est un outil mis à la disposition des IEN et il n'y a aucune obligation de l'utiliser !!!

Rappel de la consigne unitaire SNUipp / SE

Les directeurs ont reçu dans leurs écoles un tableau à remplir. Il est question de recenser les grévistes et de les faire émarger. Il est également demandé aux directeurs de parapher la signature de tous les enseignants de l'école. Il est la conséquence de la nouvelle application ministérielle Mosar.

Nous avons interrogé l'Inspecteur d'Académie ce matin lors de la CAPD.

La réponse est sans appel, MOZAR n'est qu'un outil facultatif proposé à chaque IEN d'où les consignes diverses et variées dans le département.

**UN ELEMENT IMPORTANT FAIT CONSENSUS :
LES DIRECTEURS N'ONT PAS A SIGNER LE DOCUMENT !!!!**

Le SE-UNSA et le SNUipp-FSU ont regretté qu'encore une fois un nouvel outil ait été utilisé sans réflexion et concertation préalable.

Devant toute cette confusion, en attendant que l'Inspection académique revoie sa copie, nous proposons aux écoles qui n'auraient pas encore renvoyé le tableau de :

- photocopier le tableau,
- ne pas le remplir
- inscrire au dos la mention : « Je soussigné déclare avoir participé au mouvement social du 23 mars 2010. » avec la signature de chaque enseignant (adjoints et directeur)

frais de déplacements

Concernant les frais de déplacements, tout est en ordre sur DT mais reste encore des difficultés sur GAIA.

Nous contacter en cas de difficultés.
Consignes unitaires sur <http://64.snuipp.fr/spip.php?article1260>

barème pour demande de congés de formation professionnelle

Le SNUipp demande à ce que l'antériorité de la demande soit prise en compte. Ainsi, un groupe de travail sera mis en place.

réglement de la CAPD

Nous avons renouvelé notre demande pour disposer enfin d'un règlement intérieur de CAPD; en attente...

Permutations :

Lors du mouvement interdépartemental,

24 candidats ont demandé leur exéat.

23 obtiennent leur mutation et un repart à Saint Pierre et Miquelon.

41 obtiennent leur inéat, mais 2 ne partent plus, donc un excédent de 20 dans le département.

Cette année encore, aucun inéat ne sera accordé, malgré les 1074 PE qui veulent entrer dans le 64.

Quelques statistiques nationales et locales sur
<http://www.snuipp.fr/spip.php?article7050>

les délégués du personnel du SNUipp-FSU 64:

Mathilde Blanchard, Catherine Beaumatin, Sandrine ecalle, Jean-Paul Rodriguez,
Yann Moreau